



FORMATION CONTINUE

L'approche transformative en médiation : mythes et réalités

PRÉSENTATION

Contexte

L'évolution des pratiques de médiation a eu comme impact de diversifier les approches qui s'offrent aux médiateurs et à leurs clients. L'approche transformative est une spécialisation du domaine de la prévention et du règlement des différends qui vise à améliorer la qualité de l'interaction entre les participants à une rencontre de médiation, quels qu'en soient les enjeux. Par-delà les techniques proposées par l'approche transformative se trouvent des principes qui en constituent les fondements et qui guident le médiateur tout au long du processus.

Objectifs

Lors de cette formation, Hélène Rouleau présentera les prémisses essentielles de l'approche transformative et abordera divers mythes et réalités en lien avec les objectifs et les interventions du médiateur. Parmi les questions abordées :

- Médiateur non directif, médiateur passif?
- Médiation axée sur l'interaction, non sur le problème?
- Médiation ou thérapie?

En clarifiant divers aspects de l'approche transformative, cette formation devrait vous permettre de mieux comprendre ce modèle de médiation et de déterminer si les principes et outils d'intervention qu'il propose sont susceptibles de vous convenir.

Public cible

Personnes pratiquant la médiation ou la résolution de conflit et personnes intéressées par les différentes approches en médiation.

DURÉE

3 heures

TARIF RÉGULIER

300 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

275 \$

OÙ ET QUAND

Formation à distance

23 octobre 2025

*Date limite d'inscription : 16
octobre 2025*

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans
frais)

Note

Barreau du Québec

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Informations spécifiques aux formations à distance

Modalités de connexion

Les modalités de connexion à la séance virtuelle seront communiquées aux personnes inscrites une semaine avant la formation.

Exigences techniques

Assurez-vous que vous avez le matériel requis pour suivre un cours à distance :

- Un ordinateur avec les exigences minimales suivantes : processeur de 1,8 GHz, 512 Mo de mémoire vive, une résolution de 1024 x 768 en 32 bits et une carte de son;
- La dernière version du navigateur Firefox (recommandé), Google Chrome, Microsoft Edge;
- Le navigateur Safari n'est pas recommandé;
- Une connexion Internet suffisante (par exemple, Internet haute vitesse câblée - sans passer par un lien sans fil Wi-Fi);
- Un casque d'écoute avec microphone (interface USB suggérée)
ATTENTION : l'utilisation de haut-parleurs avec un microphone ne procure pas un environnement acceptable pour les échanges à distance. **Le casque d'écoute avec microphone (micro-casque) est obligatoire;**
- Une webcam (obligatoire).

Environnement propice à l'apprentissage

Au cours des séances en direct (synchrones), il est demandé aux participantes et participants de respecter certaines consignes afin d'assurer un environnement propice à l'apprentissage et respectueux des autres personnes présentes :

- Porter une tenue appropriée et une attention particulière à son apparence;
- Utiliser un local fermé, où le décor offre un minimum de distraction pour les autres personnes étudiantes;

- **Il est obligatoire** de prendre les dispositions nécessaires pour **être seul dans le local et ne pas être dérangé**;
- Éteindre tout système électronique (téléphone, imprimante, radio, etc.) qui n'est pas nécessaire pour suivre la formation à distance;
- Fermer toutes les applications sur l'ordinateur qui ne sont pas nécessaires;
- Prendre le temps de manger avant la formation ou pendant les pauses prévues;
- Pendant la formation, demeurer devant votre ordinateur.

Cette formation est offerte par le [Centre de formation continue de la Faculté de droit](#).

PERSONNE FORMATRICE



HÉLÈNE ROULEAU

Médiatrice accréditée, facilitatrice et formatrice

Après avoir œuvré pendant 14 ans comme conseiller juridique à la Banque Royale du Canada, Hélène Rouleau se dirige vers la médiation en 2004, offrant ses services comme médiatrice en matières civile, commerciale et organisationnelle. Mme Rouleau est médiatrice accréditée par le Barreau du Québec, l'IMAQ et l'« *Institute for the Study of Conflict Transformation* » aux États-Unis. Œuvrant sous le nom de Médiation RH, sa pratique vise à aider les personnes à résoudre leur conflit en favorisant des changements durables. Hélène Rouleau a acquis une vaste expérience en formation tout au long de sa carrière, que ce soit comme formatrice à l'interne de la Banque Royale, comme professeure à l'École du Barreau du Québec ou comme chargée de cours à l'Université de Sherbrooke. Elle est formatrice agréée par le Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale du Québec et formatrice certifiée par l'ISCT sur l'approche transformative du conflit. Elle a siégé pendant plusieurs années au Conseil d'administration de l'IMAQ, dont elle a été membre du Comité exécutif et présidente de la Table sectorielle du travail.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

| TYPES D'INSCRIPTION | PRIX |
|---|-----------|
| Inscription régulière | 300,00 \$ |
| Inscription à rabais pour membre accrédité UdeS/IMAQ (voir note ci-dessous) | 275,00 \$ |

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

NOTE : Rabais de 25 \$ pour médiateurs et arbitres accrédités UdeS/IMAQ : Pour obtenir votre code rabais et vous inscrire avec le tarif pour médiateur et arbitre accrédité UdeS/IMAQ, veuillez transmettre le titre et la date de la formation, votre nom, votre organisation, et votre téléphone à : formationcontinue.droit@usherbrooke.ca.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

FORMATION À DISTANCE

23 octobre 2025

- 13 h à 16 h

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Université de Sherbrooke - Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (UdeS/IMAQ)



Québec 